

Encourager le télétravail ! Maintenant !

Alors que l'entreprise a clairement fait le choix de privilégier le présentiel en pleine période de recrudescence du Covid-19, et parle de "retour au travail" au lieu de "retour sur le lieu de travail" (ce qui en dit long sur le fond de sa pensée), la CFTD pense au contraire que c'est le télétravail qu'il faut faciliter sur tous les sites. Pourquoi cette demande ?

- ✓ **Pour des raisons de sécurité sanitaire** => télétravailler reste le meilleur des gestes barrières pour tous et notamment pour les salariés utilisant les transports en commun.
- ✓ **Pour des raisons de qualité de vie au travail** => la persistance de l'entreprise dans la mise en place d'open-space ou de bureaux partagés oblige au port constant et pénible du masque.
- ✓ **Pour des raisons environnementales** => à l'heure où l'entreprise affiche ses "Ambitions environnementales 2030", pourquoi les réductions d'émissions de CO2 induites par le télétravail ne rentreraient-elles pas dans cette grande ambition ?
- ✓ **Pour des raisons de sécurité** => moins de déplacements domicile/travail, c'est aussi réduire les risques d'accidents de trajets.

Le déploiement en masse du télétravail a fait ses preuves pendant la période de confinement. Même s'il reste encore quelques ajustements à apporter, l'entreprise est prête. Mais apparemment **pas tous les esprits...** Dans le même temps, d'autres sociétés d'autoroutes (SANEF / SAPN) acceptent jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine à leurs collaborateurs qui en font la demande.



Tout au long de ces derniers mois, les salariés ASF ont fait preuve de professionnalisme, la Direction l'a d'ailleurs fait savoir au travers de sa campagne «#Tous mobilisés». Mais la crise sanitaire n'est pas terminée, il faut tenir compte de son évolution défavorable.

C'est pourquoi, dès cette rentrée, **en accord avec le salarié**, nous demandons que la possibilité de télétravailler **soit favorisée par le management** et étendue à plus de 1 jour/semaine (notre convention QVT prévoit déjà la possibilité de télétravailler 1 jour/semaine). Rappelons que le gouvernement **conseille** le télétravail lorsque c'est possible et le **préconise** dans les zones rouges.

Depuis le début de cette pandémie, la Direction a tout mis en œuvre pour protéger ses salariés, ce que toutes les Organisations Syndicales ont d'ailleurs unanimement reconnu.

Concernant le télétravail, nous pouvons faire beaucoup mieux. Il est donc étonnant qu'une société au fait de la modernité quand elle y trouve son compte n'arrive pas à mettre à jour ses logiciels de management...surtout dans un tel contexte. La CFTD serait-elle plus avant-gardiste que la Direction ?...

